

SYNDICAT DE QUARTIER DE PESSAC - BOURG

Association de défense des intérêts des habitants – Groupement déclaré sous le n°

Feuille d'informations N°4

Automne-Hiver 2000-2001



Sommaire

Zone bellegrave– le poujeau

Le marché Bourrec et parcs

Razon et Pompidou

Centre Ville - Activités

BUREAU DU SYNDI- CAT DE PESSAC- BOURG

Suite à la démission de M. Cancian, 2 Rue Faust, pour raison de santé, le Conseil d'Administration a désigné **Jean-Claude LARREZET**, 13 rue Saint-Jacques, pour lui succéder à la présidence du syndicat de quartier de Pessac-Bourg. .

Le bureau se compose donc ainsi:

PRESIDENT: Jean-Claude LARREZET

VICE-PRESIDENTES:
Arlette CHASTAND
commission culturelle
Micheline HONTABAT
commission sociale
Chantal POURADIER
commission urbanisme

SECRETAIRES:
Christiane ROUSSEAU-
SIMON et Raymonde
MAZEAU

TRESORIER: Dominique LESTYNEK

TRESORIER-ADJIT:
Sylvie CAMACHO

La rédaction de la
« **Feuille d'Informations** »

*La correspondance
peut être déposée
dans notre boîte aux
lettres, rue Pujol,
À côté de la salle
Roger Cohé*

Le syndicat de quartier de Pessac-Bourg participe à toutes les réunions de concertation de la Ville. Voici un bref résumé de ses nombreuses observations et propositions orales et écrites récentes:

ZONE BELLEGRAVE -LE POUJEAU

Le terrain initialement prévu comme emplacement de l'école de la ZAC de BELLEGRAVE s'étant avéré trop exigu et devenant donc disponible, on propose les aménagements suivants: -maintien du projet de cheminement piétons et deux roues entre Cohé et le mail Mendès-France, -utilisation du reste de l'espace pour des équipements publics (aménager un vrai terrain de boules avec ses annexes pour remplacer l'actuel situé sur l'ancien terrain de camping; Locaux de services ou de stockage intégrés en rez-de-chaussée d'une petite résidence CROUS)

L'ex-emplacement de la patinoire recevra l'implantation de **l'école maternelle** (7 classes pour la rentrée 2003) . [L'agrandissement et la réhabilitation des écoles A. Briand rendent impossible le maintien sur le site actuel des trois écoles. C'est donc l'école maternelle qui sera déplacée à Bellegrave (et non A. Briand 1 comme initialement prévu). Cela répond donc à la demande émise par notre association.]

L'emprise de l'école maternelle laisse disponible une surface importante sur ce site; on demande donc un aménagement particulièrement paysager de cette école (le détail en a été proposé à Monsieur le Maire); le passage aisé du cheminement convivial; le projet de locaux de sports derrière l'école maternelle devra obéir à des règles d'harmonisation, d'optimisation des investissements (entretien...).

Des suggestions ont été faites concernant **les abords du Château** (exemples: éclairage de mise en valeur, ombrages des parkings, intégration du pylône de radiotéléphonie, parcs à vélos sécurisés, intégration des conteneurs de tri, réalisation d'une entrée en harmonie avec le bâtiment, portail de style, portillons latéraux...)

L'ancien terrain de camping pourrait être aménagé en petit parc public. Il faudrait supprimer tous les éléments qui en détruisent l'harmonie (déplacement du terrain de boules et annexes sur l'ancien site de l'école (tout proche), suppression du bâtiment d'entrée de camping, enfouissement des réseaux...).

Carrefour Nancel-Pénard et Marcade: l'enquête publique est terminée. Un giratoire oblong sera réalisé. De nombreuses suggestions dont voici les principales: zone 30, îlots de franchissements, passage du cheminement convivial et cyclable. Importance de cette entrée du centre et de Bellegrave; y implanter la porte récupérée sur l'immeuble Pucheu. Aménager la liaison piétons et deux roues vers Casino (arbustes, éclairage) . Arborer, végétaliser le pourtour piétonnier du giratoire. Eviter les panneaux parasites. Abrisbus transparents et sans pub. Eviter les supports publicitaires. Enfouir les réseaux et intégrer le mobilier urbain et les coffrets techniques.

Les constructions d'Aquitanis prévues sur ce site (logements sociaux):
12 T4 individuels, 2 collectifs R+2 (2T2, 8T3,2T4) et 28 places de stationnement. Entièrement clos et ouverture par interphone. Projet présenté aux riverains le 13 décembre.

LE BOURG

(Revoir les feuilles d'informations précédentes)

RESTRUCTURATION DU MARCHE BOURREC

Le projet a fait l'objet d'une présentation publique le 31 octobre.

Accord sur l'économie générale du projet (réunion des parcs et mise en valeur, axe convivial, entrée de ville, traitement paysager fort, mise aux normes du marché et place privilégiée du chaland, apaisement du trafic et partage de la rue).

Certains points importants restent à approfondir: **le carrefour parc souterrain/Chaumet/Whiem/St Martin** (comment réguler le trafic et maîtriser le tourne à gauche? La solution initiale du giratoire n'est peut-être pas à abandonner.

Le carrefour Chaumet/Pompidou: là aussi un petit giratoire calmerait la vitesse. Même réflexion pour le **carrefour Whiem/Pompidou**.

Le Parc Razon devrait être aménagé en véritable parc public de centre ville: circuit promenade, nouveaux massifs, jeux pour les jeunes, un bon éclairage pour garantir au crépuscule le passage de transit et mettre en valeur les éléments remarquables du parc (arbres, pièces d'eau, kiosque, massifs...) Réétudier les différentes entrées. Portails et grilles n'ont pas le « style » classique de parc de ville. Ces réalisations exigent que l'on trouve une solution satisfaisante concernant les terrains de sport. En effet, les courts de tennis qui occupent largement plus du tiers du jardin sont peu compatibles avec les fonctions d'agrément d'un parc public de centre ville. Un mémoire suggérait le rapprochement de ces terrains sur le stade Cordier ou encore en combinaison avec un équipement public de proximité à créer sur la ZAC du Pontet...(à réfléchir ...).

Ce parc en trouvant sa taille critique permettrait quelques équipements complémentaires et deviendrait ainsi un lieu d'attraction et de convivialité où toutes les générations pourraient se côtoyer harmonieusement.

La zone appelée Parc Pompidou et où sont implantés des services publics comme la sécurité sociale, la trésorerie, la poste principale n'a rien d'un parc. Elle est donc entièrement à retraiter afin qu'à partir de l'existant on réalise un vrai parc public ouvert et qu'on améliore l'accessibilité aux services publics.

Possibilités: le parc intégrera l'axe convivial, une placette circulaire pour recevoir les petits cirques, une pièce d'eau qui recueillerait l'eau des sources (souvenir du Lartigon), un kiosque...

Les administrations pourraient améliorer leurs services au public par une accessibilité plus aisée. *Que le public serait reconnaissant au service postal s'il consentait à installer un complexe de boîtes aux lettres extérieures permettant aux automobilistes de poster leur courrier sans avoir à descendre de leur voiture et aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux boîtes en toute sécurité !!!*

L'avenue Whiem sera le support du marché BOURREC. A régler le problème de l'intégration des deux blocs techniques et sanitaires: style et emplacement (plusieurs solutions ont été proposées)

Chacun a des idées pour qu'enfin le centre ville de PESSAC ait un vrai parc public où il soit agréable de se promener et d'y faire jouer nos enfants et petits enfants. C'est le moment de les exprimer !

Quelques informations ...en vrac:

-Le garage ex-Peugeot sera démoli. La destination de son emplacement ne semble pas encore déterminé.

- La ZAC sera présentée fin 2001

- L'extrémité sud de l'avenue Roger Cohé sera traitée semi-piétonne

- Au dernier Conseil Municipal : cession de parcelle de l'îlot 9, en face de la gare, pour y construire notamment la nouvelle « moyenne surface commerciale » (SCORE)

ON DENONCE TOUJOURS : le stationnement sauvage sur tous les trottoirs,

La vitesse excessive et la densité de la circulation rue Roger Cohé .

L'ECOLE A.BRIAND: (rappel)

Les écoles élémentaires seront restructurées (17 classes) sur leur site actuel (démolition et reconstruction) pour les rentrées 2004 – 2005.

ON INSISTE de nouveau pour que la circulation automobile ne fasse pas un *circuit* autour du groupe scolaire par la place Goulinat et la percée Lemoine-Cohé.

ACTIVITES

Activité nouvelle: **DUPLICATE** (une variante du scrabble)

PREVISIONS: Le 23 février 2001: salle Roger Cohé, une réunion d'informations juridiques.

TELETHON

FELICITATIONS au groupe de l'atelier **PATCHWORK** qui a réalisé des ouvrages tout à fait remarquables qui ont été mis en loterie à l'occasion du Téléthon.2000.

la somme de **5 200 F** a été remise au Téléthon

L'ASSEMBLEE GENERALE

aura lieu le **13 janvier 2001**, salle Roger Cohé, rue Pujol, à **16 h**

y sont invités tous les adhérents ou futurs adhérents Habitants du Bourg, commerçants, riverains des futurs travaux, parents d'élèves, ...n'hésitez pas à présenter votre candidature au Conseil d'Administration. du syndicat de quartier du Bourg lors de cette assemblée générale!

Le nouveau PESSAC doit se construire avec la participation des Pessacais!

Penser à renouveler son adhésion pour 2001 ce jour-là...ou à adhérer (chèque de 60 F)

Chers voisins et amis du Bourg
Les membres du Conseil d'Administration

Vous souhaitent une bonne et heu-

VIE DU SYNDICAT DE QUARTIER (rappel de la feuille d'informations n°1

ACTIVITES PERMANENTES

Le local du syndicat de PESSAC-bourg, Rue Pujol, héberge des activités ouvertes aux adhérents:

PATCHWORK sous la conduite de Madame TAUBAN :

Les 2e et 4e jeudis de chaque mois.

De véritables œuvres d'art y voient le jour.

SCRABBLE sous la conduite de Madame LOUIS:

Les lundis après-midi et les vendredis après-midi.

Groupe de plus en plus nombreux et animé.

RAPPEL DES MANIFESTATIONS

Le 26 février : **concours de belote**, salle Roger Cohé , rue Pujol , à partir de 14h

Le 18 mars : **goûter des anciens**, salle Roger Cohé à 15h. Animation avec spectacle d'opérette.

Le 25 mars: **Carnaval** avec la Fédération des syndicats de quartiers

Le 16 juin: **Musique dans les quartiers** avec l'O.M.S.C.

ACTIVITES A VENIR

Un voyage est prévu en septembre (une fiche descriptive et d'inscription sera distribuée séparément)

Informations juridiques (en préparation)

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS, QUELQUES BOITES AUX LETTRES ,

dans lesquelles on peut déposer, adressées à « Syndicat de quartier de Pessac-Bourg » les adhésions, (fiche ci-dessous), les questions, les remarques, les suggestions sur tout ce qui concerne la vie du bourg (l'aménagement du Centre, la voirie, la signalisation, la création de nouvelles activités culturelles et de loisirs), les candidatures à des postes de responsabilités au sein de l'association , etc...):

2 Rue Faust (courrier centralisé ici)
23 Avenue Danglade
17 Avenue André Danglade
13 Rue Saint-Jacques
13 Chemin Forestier
14 Rue Etienne Marcel

74 Rue Roger Cohé
10 Avenue du Colonel Jacqui, N° 10
Résidence Montaigne, Appt 26
11 Rue du Pin vert
20 Rue Adrien Ducourt

e-mail :syn.p.b@wanadoo.fr

POUR ADHERER AU SYNDICAT DE QUARTIER: Découper et joindre à la cotisation

Cotisation année 2000: 60 F (une carte d'adhérent vous sera remise; elle ouvre le droit d'accès aux activités et de vote à l'Assemblée Générale pour les habitants du quartier)

? Je renouvelle mon adhésion

? J'adhère

NOM:

Prénom:

Adresse:

